

**ASSOCIATION FONCIERE DE WITTERSHEIM**

L'an deux mil vingt-quatre, le 29 juillet à 20h00, le Bureau, légalement composé, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc STEINMETZ, Président.

Date de convocation : 22 juillet 2024

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 5

Quorum : 4

**Membres titulaires présents** : STEINMETZ Jean-Marc Président, BURG Rémi, GASS Christophe, KEITH Joseph et NONNENMACHER Patrick.

**Membre absent excusé** : LITTEL Dominique

**Membre absent non excusé** : GERLING Joseph

**DELIBERATION N° AF - 2024 – 13**

**Attribution du marché des travaux connexes à l'aménagement foncier**

M. Gilles Muller, du Cabinet LAMBERT & Associés, en charge de la maîtrise d'œuvre présente, le résultat des offres déposées sur la plateforme Alsace Marché Public.

Il indique que 4 entreprises (ADAM, LINGELHELD, HERRMANN & WICKER) ont répondu à l'appel d'offre pour des montants nettement supérieurs à la somme provisionnée au budget primitif voté.

Suite à cette 1<sup>ère</sup> consultation et compte tenu des montants proposés, une deuxième consultation a été menée auprès de ces quatre entreprises afin de leur indiquer :

- que les variantes n'étaient pas souhaitées
- qu'un effort tarifaire était demandé

A l'issue de cette seconde consultation, les nouvelles offres pour les travaux désignés pour la tranche ferme, la tranche conditionnelle et la tranche commune sont résumées ci-dessous :

	Prix proposé en HT 1 <sup>ère</sup> consultation	Prix proposé en HT 2 <sup>ème</sup> consultation	Tranche Ferme montant HT	Tranche conditionnelle montant HT	Tranche commune Montant HT
<b>ADAM TP</b>	612 674.75 €	597 387.15 €	515 142.55 €	61 857.00 €	20 387.60 €
<b>HERRMANN TP</b>	630 995.60 €	630 996.60 €	526 093.60 €	80 064.00 €	24 838.00 €
<b>LINGELHELD TP</b>	792 981.00 €	792 981.00 €	689 035.60 €	77 653.40 €	26 292.00 €
<b>WICKER SA</b>	800 443.50 €	800 443.50 €	691 883.70 €	84 091.80 €	24 468.00 €

Après examen des offres, les membres de la Commission d'Appel d'Offres

- PROPOSE d'attribuer le marché de travaux connexes à l'aménagement foncier à l'entreprise **ADAM TP** pour un montant de **597 387.15 € HT**.

Suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, le bureau de l'Association Foncière, à l'unanimité,

- ATTRIBUE le marché des travaux connexes à l'aménagement foncier à l'entreprise **ADAM TP** pour un montant de **597 387.15 € HT**.

- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**ADOpte à l'unanimité à 5 voix POUR**

Décision certifiée exacte.

Wittersheim, le 29 juillet 2024.

Le Président,

Jean-Marc STEINMETZ

